

Madame Laurence MARCHAND-TAILLADE
45, place du bois des aulnes
95220 HERBLAY

Monsieur le Maire d'HERBLAY
MAIRIE
95220 HERBLAY

HERBLAY, Le lundi 7 Novembre 2010

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de la loi 78-753 du 17 juillet 1978 et de la loi 2000-321 du 12 avril 2000, je vous remercie de bien vouloir m'adresser un tirage de l'arrêté municipal régissant le stationnement payant de la ville d'HERBLAY à la date du 20 septembre 2010.

Dans l'attente de ce document administratif, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laure', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the signature.

Laurence MARCHAND-TAILLADE